



FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2022

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

L'année 2022 s'est conclue avec un surplus de l'ordre de 320 598 \$ La Municipalité de Saint-Jacques ferme ses livres comptables avec une santé financière positive, ce qui démontre encore une fois la rigueur dont fait preuve son organisation.

Les revenus de la Municipalité de Saint-Jacques sont attribuables au budget de fonctionnement qui représente une somme de 7 700 932 \$, alors que les dépenses s'élèvent à 8 149 293 \$. Les activités et affectations sont de l'ordre de 768 959 \$. Ce qui explique le résultat positif du rapport financier 2022.

Le surplus est principalement généré par la perception de nombreux droits de mutation attribuables aux transactions immobilières ayant eu lieu sur le territoire de la Municipalité.

La préparation des états financiers représente une charge considérable de travail pour le Service des finances. C'est pourquoi je tiens à remercier, en mon nom et celui du conseil municipal, tous les membres de l'équipe pour leur effort quotidien et leur souci de mener à bien les projets de la Municipalité.

Réalisations significatives :

- Fin des travaux de réfection de la conduite d'aqueduc dans le rang Saint-Jacques
- Création du comité « 250^e anniversaire » de la Municipalité
- Retour des activités ponctuelles de la Municipalité
- Installation d'une borne de réparation de vélos au parc Grand-Pré, en collaboration avec les Caisses Desjardins
- Réfection du pavage sur plusieurs rues municipales
- Corvée de nettoyage au Parc Nature
- Collaboration aux Fêtes gourmandes de Lanaudière
- Participation à la guignolée pour le projet « Sac partage »
- Création de l'appellation « Jeudi Show » pour les spectacles estivaux au parc des Cultures
- Installation d'une borne de recharge double pour voitures électriques devant l'hôtel de ville
- Embellissement des aménagements paysagers municipaux afin de maintenir notre classification de 4 fleurons dans le cadre des Fleurons du Québec
- Mise à niveau des conditions de travail des employés municipaux

Josyane Forest,
Mairesse

Déposés à la séance du 1^{er} mai 2023